



Grand Arras 2040

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Réunion bassin de vie Ouest

18/12/24 – Farbus – Salle municipale

COMPTE RENDU



Introduction

La Communauté Urbaine d'Arras lance une démarche de révision de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). L'ambition de la CUA est d'associer les habitants et usagers du territoire, afin de construire un projet recueillant l'adhésion du plus grand nombre.

Dans ce cadre, 6 réunions ont lieu dans chacun des bassins de vie de la Communauté Urbaine d'Arras, afin d'aborder les sujets spécifiques à chaque bassin de vie du territoire.

La dernière de ces réunions s'est déroulée dans le bassin de vie Nord, le 18 décembre 2024, de 18h à 20h, à Farbus, en présence d'Alain Van Ghelder, Vice-Président de la Communauté Urbaine d'Arras chargé de l'urbanisme.

Ce compte-rendu restitue les échanges survenus lors de ce cinquième atelier.

La réunion s'est déroulée en quatre temps :

- Une introduction du Vice-Président de la Communauté Urbaine.
- Un temps de présentation du projet et de ses objectifs.
- Un temps collaboratif, pendant lequel les participants ont été invités à prendre part à la réalisation d'une fresque de leur territoire. Ils ont ensuite été amenés à identifier les problématiques et les atouts du bassin de vie Nord ainsi que les défis à relever sur le territoire de la CUA à l'horizon 2040.
- Un temps de restitution du travail collaboratif au cours duquel les participants ont partagé les problématiques, atouts et défis qu'ils avaient identifiés.

Restitution du temps collaboratif

Le temps de travail collaboratif avait pour objectif de sensibiliser les habitants aux enjeux du projet et du territoire afin de leur permettre de s'emparer pleinement du sujet et de s'exprimer sur leurs perceptions du territoire. En sous-groupes de 5 à 8 personnes, ils ont commencé par réaliser une fresque du territoire, qui leur a permis de découvrir, ou redécouvrir, plusieurs données factuelles sur la Communauté Urbaine d'Arras à travers des lots de cartes.

Dans un second temps, ils ont été amenés à identifier parmi les cartes, celles qui représentaient des problématiques du territoire, et celles qui constituaient au contraire des atouts.

Enfin, les participants ont identifié les principaux enjeux à relever sur le territoire à l'horizon 2040.

Environ 35 personnes étaient présentes.

Les problématiques liées au bassin de vie

Différentes problématiques ont été identifiées lors du travail collaboratif.

— Concernant la gestion de l'eau :

La ressource en eau est considérée comme une problématique du bassin de vie, certains habitants évoquant une situation tendue.

« Situation tendue sur la ressource en eau. »

— Concernant les mobilités :

La fréquence des transports en commun est jugée problématique. Les participants relèvent particulièrement la faible fréquence du passage du train en gare de Farbus, indiquant que des trains passent régulièrement par les voies de Farbus s'en s'y arrêter. Les farbusiens précisent que le train permet de relier Farbus à Arras en 10 minutes, alors que le même trajet dure 45 minutes en bus.

De manière générale, les habitants estiment que les mobilités douces ne sont pas suffisamment développées au sein du bassin de vie, citant aussi bien la SNCF, que le vélo, les cheminements piétons ou encore les bornes de recharge pour véhicules électriques.

Les participants soulignent le besoin de créer des pistes cyclables et des voies piétonnes reliant les communes d'un même bassin de vie.

Le bassin de vie Nord étant fortement polarisé vers d'autres agglomération il a aussi été indiqué les difficultés de mobilité entre les différentes collectivités.

« Accentuer les fréquences de passage des transports. »

— Concernant la séparation des usages :

La séparation des usages est aussi problématique dans la mesure où elle renforce l'usage de la voiture, contraignant les habitants à se déplacer à différents endroits pour se rendre sur leur lieu de travail, les écoles, les commerces ou les activités.

— Concernant les zones d'activité :

L'extension des parcs d'activités et des zones commerciales hors des villes est considérée comme problématique en raison du transit généré dans les communes rurales, qui occasionnent des embouteillages et des nuisances.

Les participants s'inquiètent également au sujet de l'imperméabilisation des sols.

— Concernant la sécheresse :

La sécheresse des sols lors des périodes de forte chaleur touche le bassin de vie. Des habitants évoquent les conséquences de la sécheresse au niveau de leurs habitations : érosion des sols, fissures.

— Concernant l'habitat :

Les participants signalent un manque de logements pour les personnes âgées (béguinage, maison de santé). De manière générale, la faible offre de logements en milieu rural est également évoquée, générant des difficultés pour les urbains souhaitant déménager en ruralité. Enfin, les dents creuses figurent parmi les problématiques du bassin de vie identifiées par les participants.

— Concernant la pollution lumineuse :

De nombreux habitants relèvent le sujet de la pollution lumineuse. Ils soulignent la consommation énergétique engendrée et la perturbation de la biodiversité. Cette pollution lumineuse est principalement liée à l'éclairage nocturne d'Actiparc.

— Concernant les équipements :

Certains participants signalent le manque d'équipements et d'infrastructures, dans le domaine du sport et de la culture (manque de spectacles).

— Concernant les services et les commerces :

Le manque de commerces de proximité est décrit comme une problématique par plusieurs groupes, qui citent par exemple l'absence d'une boulangerie. Les habitants expliquent rencontrer de plus en plus de difficultés à aller se procurer des biens nécessaires loin de chez eux.

La désertification médicale est également problématique et jugée inquiétante.

« *Manque de commerces de proximité de base.* »

Les atouts du bassin de vie

— Concernant les espaces naturels et agricoles :

De nombreux participants apprécient et valorisent les espaces naturels ainsi que la quantité d'espaces agricoles que comptent le territoire (70%). Toutefois, les espaces naturels pourraient encore être améliorés par la création d'espaces boisés, absents du bassin de vie.

— Concernant les énergies renouvelables :

Les énergies renouvelables sont considérées comme un atout du bassin de vie par plusieurs groupes. Cependant, certains participants critiquent l'installation d'éoliennes qu'ils jugent bruyantes et inesthétiques.

— Concernant les réseaux routiers :

Les réseaux routiers sont un atout du bassin de vie selon certains participants, qui soulignent la facilitation des déplacements.

Les enjeux et défis du territoire de la CUA

— Concernant la gestion de l'eau :

La gestion de la ressource en eau est perçue comme un enjeu à prendre en compte d'ici 2040, afin d'économiser cette ressource. Un groupe préconise l'utilisation des fosses septiques lors du passage à l'assainissement collectif pour les WC.

— Concernant les espaces naturels et agricoles :

La préservation des espaces naturels et agricoles est un enjeu important du bassin de vie. La renaturation des villes est un défi à relever selon les habitants, qui encouragent la déminéralisation et la végétalisation des zones urbaines.

Un autre défi identifié concerne la transition vers une agriculture plus respectueuse.

— Concernant l'habitat et le bâti :

La limitation de la consommation foncière est décrite comme un enjeu important pour le territoire. Un groupe encourage l'étude de la possibilité de construction en fond de jardin, en créant des accès au fond des parcelles. La libération d'espaces possédés par des particuliers est proposée par un habitant, qui explique que certaines personnes, notamment âgées, ne souhaitent plus, ou ne sont plus en capacité d'entretenir les grandes surfaces qu'ils possèdent.

De plus, les surfaces commerciales pourraient être utilisées pour construire des logements destinés aux particuliers, au-dessus des bâtiments déjà construits. Cela permettrait également d'utiliser les parkings la nuit.

Certains participants proposent de développer les formes d'habitat collectif, notamment pour les personnes seules, les personnes âgées et les étudiants.

Enfin, la lutte contre la vacance des logements et l'occupation des dents creuses sont désignées comme des enjeux du territoire.

« Travailler sur l'habitat collectif »

« Occuper les dents creuses pour tout ce qui est construction »

— Concernant les mobilités :

Le transport routier lié à la logistique est perçu comme un enjeu du territoire. Des habitants recommandent la réduction du transport routier par le développement du Canal Seine-Nord.

La limitation des véhicules thermiques et plus largement des déplacements en voiture est un défi pour le territoire, qui pourrait être relevé grâce à l'augmentation de la fréquence des trains, notamment en gare de Farbus, et au développement des

mobilités douces. La création de coulées vertes est ainsi envisagée. Des habitants soulignent toutefois la nécessité de sécuriser les voies douces qui seront créées.

Par ailleurs, les habitants proposent de végétaliser les parkings, afin de favoriser l'écoulement de l'eau et limiter les risques inondation.

La rationalisation des usages est suggérée par certains participants afin de limiter les déplacements.

— Concernant l'énergie :

Le développement des énergies renouvelables est un enjeu pour le territoire, afin de limiter la pollution. Les avis concernant le développement de l'énergie éolienne sont partagés, certains habitants pointant les nuisances visuelles et sonores provoquées par les éoliennes.

— Concernant les services et les commerces :

Le développement de commerces et services de proximité est décrit comme un enjeu à relever sur le territoire par de nombreux participants. Ceux-ci évoquent notamment le besoin de pallier la problématique de désertification médicale.

— Concernant le cadre de vie :

La préservation de la qualité du cadre de vie en zone rurale est considérée comme un défi à relever. Des participants indiquent que l'urbanisation doit être raisonnée et que l'identité des villages doit être préservée.

— Concernant l'attractivité du territoire :

L'attractivité du territoire est à maintenir voire à renforcer selon certains participants, à travers différentes dimensions : transport, culture, économie, logement, permettant à la Communauté Urbaine d'Arras de demeurer un territoire dynamique.

« Poursuite de l'attractivité du territoire. »

Certains participants à cette réunion étaient issus d'autres bassins de vie du territoire. Ils constatent de manière générale les mêmes problématiques sur leurs bassins de vie. Une participante a tout de même souhaité mentionner les coulées de boue. Un autre participant du bassin de vie Cojeul a évoqué le ferroutage et la fréquentation de l'autoroute A1. En effet, il affirme qu'il est essentiel de développer le RER métropolitain sur le territoire arrageois, en raison de sa position centrale dans l'Europe du Nord-Ouest (Royaume-Uni, Belgique, et centre des Hauts-de-France).





